

Sujet : RE: PC 05114822 O0003 SAS URBA 17

De : ARS-GRANDEST-DT51-SE (par AdER) <ARS-GRANDEST-DT51-SE@ars.sante.fr>

Date : 25/07/2022 à 15:03

Pour : CANDUZZI Géraldine - DDT 51/SU/AFU <geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr>

Copie à : STEVANCE Sandra - DDT 51/SU/AFU <sandra.stevance@marne.gouv.fr>

Bonjour,

Concernant le classement de ce projet :

Ce projet est soumis à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Aussi, une consultation de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) est nécessaire pour y donner suite.

Concernant la présence de captage public AEP :

Le projet ne se situe dans aucun périmètre de protection de captage public d'eau potable.

En conclusion, l'ARS émet donc un avis favorable à cette demande, sous réserve du respect des prescriptions mentionnées ci-dessus.

Bien cordialement,

Léa GRAINCOURT

Technicien Sanitaire et de Sécurité Sanitaire - Cellule Milleux de Vie

Délégation Territoriale Marne

Santé-Environnement

Tél : 03.26.69.05.59 / 06.66.09.95.41

grand-est.ars.sante.fr

ARS Grand Est

De : CANDUZZI Géraldine - DDT 51/SU/AFU <geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr>

Envoyé : mercredi 13 juillet 2022 15:51

À : ARS-GRANDEST-DT51-SE <ARS-GRANDEST-DT51-SE@ars.sante.fr>

Cc : STEVANCE Sandra - DDT 51/SU/AFU <sandra.stevance@marne.gouv.fr>

Objet : PC 05114822 O0003 SAS URBA 17

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver en pièce jointe un dossier de demande de permis de construire référencé n° 05114822 O0003 déposé par la SAS URBA 17 pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol comprenant la réalisation d'un poste de livraison, de deux postes de transformation et d'un local de maintenance située Lieu-dit sur la Pâture à Cheppes-la-Prairie (51240) afin de recueillir votre avis.

Vous pouvez me transmettre votre avis ainsi qu'à Madame Sandra STEVANCE, Cheffe de la cellule, par retour de mail.

Cordialement,

--

Géraldine CANDUZZI
Référente ADS
Tél : 03 26 70 80 11

Direction Départementale des Territoires de la Marne
Service urbanisme
Cellule autorisations et fiscalités de l'urbanisme
Pôle application du droit des sols
40 boulevard Anatole France - CS 60554
51037 CHALONS EN CHAMPAGNE

Nos ministères agissent pour un développement durable.

Préserveons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !